



01/03/2022

MONTIVILLIERS SE MOBILISE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Chaque année, la Journée internationale des Droits des Femmes est célébrée le 8 mars. Cette journée met en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

Créée sous sa première forme aux Etats-Unis en 1909, la Journée des Droits des Femmes est reprise en Europe, d'abord en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse. En 1911, plus d'un million de personnes se rassemblent pour réclamer le droit de vote et l'égalité entre les sexes. La date du 8 mars est retenue quelques années plus tard, en souvenir de la manifestation géante organisée par les femmes russes, le 8 mars 1917, pour demander « du pain et la paix ».

L'Assemblée générale des Nations Unies officialise la journée en 1977 et appelle « *tous les États à proclamer [...] un jour de l'année Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale* ». En France, il faut attendre 1982 pour que la Journée des Droits des Femmes devienne officielle, grâce Yvette ROUDY, Ministre des Droits des Femmes.

Pour le 8 mars 2022, le thème retenu est « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable ». Cette journée donne un coup de projecteur sur la contribution des femmes du monde entier qui mènent l'offensive en faveur de la construction d'un avenir plus durable pour toutes et tous.

Dans ce cadre, la Ville de Montivilliers et ses associations proposent différentes actions et animations afin de mettre à l'honneur les Montivillonnes qui œuvrent sur la commune.

Vous trouverez le programme en pièce-jointe.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr